

CAP - GARDIEN D'IMMEUBLES

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau

LE + DE LA FORMATION

Formation de Sauveteur
Secouriste du Travail.
Certification SST.
Approche " Développement
durable / Transition écologique et
maîtrise de l'énergie dans
l'habitat ".
Les apprenants sont
accompagnés par une équipe
expérimentée.
Prise en charge totale dans le
cadre d'un contrat
d'apprentissage.

DUREE

Durée de formation : 420 heures
Durée en entreprise : 651 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine
651 heures en entreprise : durée
pouvant varier selon celle du
contrat d'apprentissage.

DATES PREVISIONNELLES

Du 16/03/2026 au 13/10/2027.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Collège Paul Painlevé
107 route d'Aulnay
93270 SEVRAN

CONTACT

CFA
Noria AIT-KACI
Tél : 01 57 02 67 74
cfa-academique@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Amal DOUJA
Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :

OBJECTIFS

Le gardien d'immeubles, salarié d'une entreprise de gestion d'immeubles privés ou publics, exerce ses activités dans un ou plusieurs groupes d'habitations. Interlocuteur privilégié des occupants, il joue également un rôle d'accompagnement social en repérant les difficultés et en orientant vers les services compétents, mais aussi lors de conflits de voisinage.

Le gardien d'immeubles, autrefois mono tâche, est désormais confronté à des demandes de services très diversifiés. La dimension technique de son travail s'affirme de plus en plus du fait :

- de l'évolution et de la complexification des dispositifs réglementaires : aides au logement, charges locatives, droits et devoirs réciproques des propriétaires et des locataires

- de l'évolution et de la sophistication des technologies mises en œuvre dans la profession : télématique, bureautique, télésurveillance domotique télé alarme.

Le gardien d'immeubles est un maillon fondamental dans la gestion de proximité : il est le représentant sur le terrain du bailleur. Il joue un rôle-clé dans l'intégration du nouveau résident dans la cité et il en devient l'interlocuteur privilégié tout au long de son séjour dans le logement.

PRE-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de l'Éducation nationale, niveau 3 ou 4.

Niveau d'entrée : niveau 4 (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) au : greta93@ac-creteil.fr
Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Inscriptions du 08/09/2025 au 13/03/2026 au Collège Paul Painlevé à SEVRAN.

En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail au greta93@ac-creteil.fr

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation théoriques et pratiques au centre de formation et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent handicap du CFA.

Organisé en alternance.

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Entretien de la résidence
- ▶ Communiquer avec chaque résident, la hiérarchie et les partenaires extérieurs
- ▶ Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- ▶ Mathématiques et physique-chimie
- ▶ Éducation physique et sportive
- ▶ Prévention santé environnement
- ▶ Langue vivante étrangère

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation

VALIDATION



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

OPCO - Contrat d'apprentissage



GIP FCIP

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 12/03/2025
- ▶ Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse
- ▶ Diplôme CAP - Gardien d'immeubles niveau : 3

CODES

NSF : 344

RNCP : 40308

Formacode : 42810

Code Rome : K2501

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le ou la titulaire de ce CAP exerce en tant que salarié d'entreprises de gestion d'immeubles : sociétés immobilières, organismes HLM, syndicats de copropriétaires. Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).